

Jours fériés 2021

La déchetterie est fermée aux dates suivantes :

- Nouvel An vendredi 1^{er} janvier 2021
- Noël samedi 25 décembre 2021
- Nouvel An vendredi 31 décembre 2021

Objectifs

Mon réflexe tri à la source

Quand je fais mes achats ...

- J'en profite pour ramener au(x) magasin(s), dans lesquels je me rends, tous les déchets qui y sont repris : bouteilles en verre et en PET, piles, appareils hors d'usage, etc.
- Je choisis les objets et denrées en fonction de leur bilan écologique (économiques en emballages, en énergie de production et de transport, moins polluants, recyclables ...)
- Autant que possible, je laisse sur place les emballages de mes achats.

Ma contribution financière

A l'achat de certains articles, je paie une taxe anticipée de recyclage (TAR) comprise dans le prix et couvrant les frais de leur recyclage (PET, piles, appareils, etc.)

La taxe de déchet annuelle que je paie à la commune est également destinée à couvrir les frais d'exploitation de ma déchetterie.

Déchets indésirables dans les eaux usées

Depuis plusieurs années, la station d'épuration d'Ecublens constate de fréquents problèmes d'exploitation des installations par la présence de déchets indésirables. Ces derniers causent des perturbations, voire arrêts d'exploitation, principalement dans les stations de pompage. Les déchets les plus rencontrés sont :

- bandes pour pansements,
- bas nylon,
- béton, morceaux de chambre de visite,
- graisse, huile de cuisine,
- protection anatomique aussi bien d'enfants que d'adultes,
- préservatifs,
- PVC, éclats de tuyaux,
- Q-Tips,
- sable et cailloux, résidus de chantier,
- sable, caisse à chats,
- serviettes hygiéniques,
- slips, camisoles, pyjamas d'enfants,
- torchons de nettoyage, éponges.

Une partie de ces déchets proviennent de nos habitudes ou mauvaises habitudes. Depuis l'introduction de la taxe aux sacs, dans certaines régions, une augmentation des déchets récoltés à l'entrée de la station d'épuration (STEP) a été constatée avec une très nette augmentation des résidus de repas. De par la présence de dégrilleurs, dessableurs ou déshuileurs à l'entrée de la STEP, ces déchets causent peu de dérangements, mais occasionnent des frais d'exploitation pour les extraire de l'eau usée, les compacter et les conduire à l'usine d'incinération ou en décharge bioactive.

Par contre, ces déchets provoquent de fréquentes perturbations des stations de pompage en obstruant les clapets de sécurité.

Avec l'augmentation importante des frais de l'énergie, il semble dès lors urgent de réduire le nombre de ces déchets indésirables des eaux usées. C'est pourquoi nous demandons à la population de se conformer au guide du ménage concernant l'évacuation des déchets ménagers.

Nous profitons de vous rappeler également que les déchets alimentaires ne doivent en aucun cas être éliminés dans les toilettes.